

LE GALLICAN

REVUE DE L'EGLISE GALLICANE - ISSN 0992 - 096X

Synode 1998
Compte-Rendu 86
Synode 1999
Compte-Rendu 86
Synode 2000
Compte-Rendu 86

L'Eglise Gallicane en Synode

DOSSIER SPÉCIAL
ASSEMBLÉE SYNODALE



LE
GALLICAN

15 F La voix de l'Eglise de l'Equilibre et du Bon Sens

AVRIL 1998

Journal fondé en 1921 par Mgr Giraud

Pourquoi ?

Faire connaissance avec notre Eglise
C'est d'abord et avant tout
découvrir une Eglise CHRETIENNE
Vivante et missionnaire,
Enracinée dans le double amour de Dieu et du
prochain.
Une Eglise où l'on sait prendre le temps d'ECOUTER
pour COMPRENDRE
A la recherche de l'EQUILIBRE et du BON SENS.



POURQUOI LE MOT GALLICAN ?
Il a toujours désigné l'Eglise de notre
pays, jusqu'en 1870. L'Eglise de France
se disait Gallicane (du latin
gallicanus, gaulois, des Gaules)
parce que derrière ce mot de gallican il
y avait une doctrine, la **défense des**
LIBERTES de l'Eglise de FRANCE par
rapport à la politique vaticane et au
Pape.

POURQUOI GAZINET ?

Parce que depuis le Concile VATICAN 1 en 1870 et le refus par certains
Catholiques Gallicans d'accepter le double dogme de l'infaillibilité et
primauté de droit divin du Pape, une Eglise s'est structurée dès 1916 à
GAZINET (Gironde), pour continuer l'antique tradition (*) gallicane en
renouant avec les sources vives du christianisme des premiers siècles.
(*) - Cette tradition bien gauloise de résister aux empiétements de la curie
romaine a pris jadis le nom de **GALLICANISME**. Le plus illustre représen-
tant de ce courant fut le grand BOSSUET, évêque de MEAUX (XVIIème
siècle), qui rédigea les quatre articles gallicans de 1682 signés par l'as-
semblée des évêques de France... BOSSUET ne fit d'ailleurs que repren-
dre les décisions du Concile de CONSTANCE (1414-1418) qui rappela
(conformément à la règle en usage dans l'Eglise Universelle et Indivise du
premier millénaire) que le **CONCILE OECUMENIQUE** (assemblée des
évêques de toute la terre habitée) est l'**organe suprême** en matière
d'autorité et d'enseignement au sein de l'Eglise.

POURQUOI LA MESSE EN FRANCAIS ?

Saint Paul veut que dans l'assemblée "*chaque parole soit comprise par
tous*". Le latin n'a rien de magique, le Christ et les Apôtres parlaient en
araméen. Le français est une langue plus riche, permettant d'exprimer
clairement un grand nombre de vérités théologiques.
Le rite utilisé pour la messe est le rite gallican (ancien rite des
Gaules), rénové et codifié par un comité de théologiens présidé par S.B.
Mgr GIRAUD (*), Patriarche gallican de 1928 à 1950.
(*) - Aussi appelé rite gallican de Gazinet.

POURQUOI LA TRADITION CATHOLIQUE ?

Elle est le fondement même de notre FOI.
Mais attention, les mots contiennent parfois des
pièges...
Pendant près d'un millénaire, l'Eglise Chrétienne fut
catholique (du grec catholicos = universalis)
parce que c'était partout la même foi, le même
credo, les mêmes sacrements, la même fidélité
aux déclarations des sept conciles oecuméni-
ques.
Il n'y avait pas d'évêque universel et le titre de pape
ou patriarche fut donné aux évêques des cinq
grandes métropoles de l'antiquité (Jérusalem,
Antioche, Alexandrie, Rome et Constantinople).
Mais l'Eglise romaine a fait du chemin depuis...
Son évêque est maintenant non seulement universel
mais de surcroît infallible !
Ce catholicisme là n'est pas le nôtre.

POURQUOI UN CLERGÉ MARIÉ ?

Le Christ a choisi des apôtres mariés.
Il devait bien savoir ce qu'il faisait !
Le mariage des prêtres, des diacres et des
évêques est aussi mentionné dans la Bible par
Saint Paul dans la première Epître à Timothée
chap. 3(1-13).

LE
GALLICAN

POURQUOI LE MOT APOSTOLIQUE ?

Si nous lisons les Actes des Apôtres et les Epîtres
nous voyons que **c'est par imposition des mains
que se transmirent les pouvoirs donnés par le
Christ...** Les Eglises des premiers siècles gardaient
précieusement la liste de succession allant de leurs
évêques jusqu'aux Apôtres. **Notre Eglise est une
Eglise apostolique** puisqu'elle peut faire la preuve
de cette succession depuis les Apôtres en passant
par BOSSUET, l'immortel défenseur des libertés de
l'Eglise Gallicane au XVIIème siècle.
**Les prêtres gallicans sont donc habilités à
administrer valablement les sacrements**, de la
même façon que leurs homologues catholiques-
romains, orthodoxes, anglicans et vieux-catholi-
ques.

POURQUOI LA COMMUNION SOUS LES DEUX ESPÈCES ?

C'est le Christ qui a dit : **BUVEZ-EN TOUS !**
Les premiers chrétiens prenaient la Communion sous les deux Espèces. Le
Concile de ROUEN (650) a codifié la manière de communier en France :
Hostie trempée dans le calice pour l'humecter du Précieux Sang et mise par
le prêtre dans la bouche du communiant.

POURQUOI LES DIACONESSES ?

Elles sont d'institution apostolique, nous en trouvons la trace dans
les Epîtres et dans les écrits des premiers siècles. Nous les
considérons comme une richesse. Saint Médard par exemple donna
le diaconat à Sainte Radegonde.

Souhaitant vous intéresser, sinon vous surprendre, le Gallican s'efforce de renouveler le contenu de ses pages à chaque parution. Le cru 98 du Synode étant particulièrement riche cette année, nous avons voulu vous faire partager dans ce numéro le compte-rendu de cette journée.

L'assemblée synodale ayant émis le voeu que des rappels de doctrine figurent dans les colonnes de notre revue, vous trouverez des précisions sur les sacrements de baptême et de mariage, précisions toujours utiles à connaître et à consulter en cas de besoin.

Au registre surprise nous abordons la question de l'Evangile de Saint Thomas, texte rangé parmi les apocryphes. Vous pourrez vous faire votre propre opinion sur la valeur de ces paroles attribuées à Jésus, et recueillies selon une ancienne tradition par celui qui douta un temps de la résurrection du Christ.

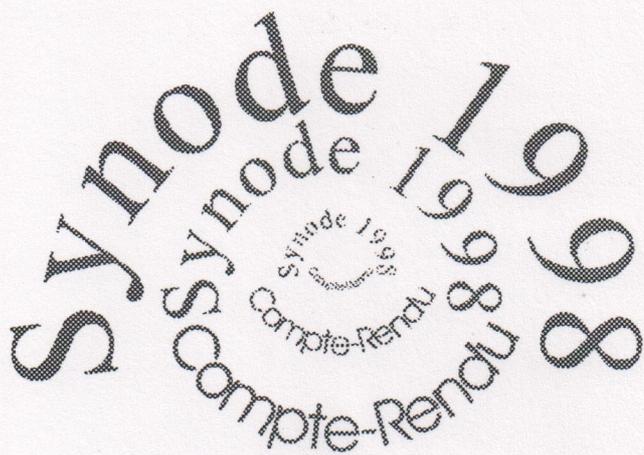
A propos de ce même Apôtre Thomas, savez-vous qu'une ancienne tradition lui attribue un apostolat missionnaire jusque vers la partie sud-ouest de l'Inde actuelle ? Ces chrétiens de Saint Thomas furent découverts par un navigateur portugais vers le XVIème siècle. Cette Eglise locale dont les descendants existent toujours aujourd'hui était issue de la prédication et de l'oeuvre de Saint Thomas; une prochaine idée d'article pour le Gallican.

T. TEYSSOT

Sommaire

1 Synode 1998
Compte-Rendu2 Rappels de Doctrine
Baptême - Mariage3 L'Evangile
de Saint Thomas

L'Eglise Gallicane en Synode



L'Eglise Gallicane s'est réunie en synode dimanche 26 avril à Bordeaux. Chaque année, l'ensemble du clergé gallican et les délégués des fidèles se retrouvent une journée complète pour débattre démocratiquement de la vie de l'Eglise et de son avenir.

PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS

1) Ouverture de l'Eglise Gallicane sur les autres communautés (Eglise du Canada, Eglise Sainte Marie) et son adhésion au CIEC.

L'historique des relations avec les deux Eglises citées plus haut a été repris par Mgr Thierry (cf. voir numéros du Gallican de juillet 97 et janvier 98). La naissance de la Communion Gallicane avec ses trois composantes (Eglise Gallicane de Gazinet, Eglise du Canada, Eglise Sainte Marie) a été ressentie très positivement par tout le clergé. A la question - pourquoi la Communion Gallicane ? - l'assemblée synodale a conclu d'un commun accord:

- Unir nos forces en vue de l'édification d'une communion d'Eglises qui représentent l'avenir, car nos idées sont celles de l'avenir. **Nous ne serons peut-être pas l'Eglise de l'avenir mais nos idées sont et seront celles de l'avenir.**

- mariage du clergé
- démocratisation, vie synodale
- tolérance envers les divorcés
- diaconat féminin
- participation des fidèles au gouvernement de l'Eglise
- élection des évêques par le clergé et les fidèles

- prise en considération du monde animal dans la réflexion de l'Eglise, souci écologique, respect de la nature.

L'assemblée synodale a également fait remarquer que l'Eglise Gallicane réussit le tour de force d'englober dans un bon équilibre:

a) l'importance de la liturgie de la parole; homélie, enseignement, pédagogie des Ecritures, instruction des fidèles, catéchisme, cercle biblique, annonce de l'Evangile; première mission de l'évêque et du prêtre.

b) la vie des sacrements; baptêmes, mariages, confirmations, onction des malades, ordre, réconciliation, eucharistie; ainsi que celle des sacramentaux (bénédictions).

c) l'accueil, la convivialité, la fraternité; Eglise à visage humain, chaleureuse, capable de témoigner de la vitalité et de l'amour du Christ ressuscité.

Tout cela est ressenti très positivement par ceux et celles qui fréquentent nos chapelles et deviennent ensuite des fidèles de l'Eglise Gallicane parce qu'ils sentent qu'elle est tout simplement: **l'Eglise.**

L'assemblée synodale a également émis l'idée que la Communion Gallicane pourrait fonctionner par la publication de textes co-signés par les responsables des trois Eglises, textes prenant position sur tel ou tel sujet d'actualité ou de société.

Concernant le CIEC, Mgr Thierry a rappelé que l'Eglise Gallicane avait été admise au sein de cette fédération d'Eglises chrétiennes (cf. voir numéro de janvier 98 du Gallican). Le CIEC regroupe des Eglises appartenant aux grandes familles catholiques, orthodoxes et protestantes; son siège est aux Etats-Unis; le CIEC est aussi membre du Conseil Oecuménique des Eglises de Genève. Ceci

a impressionné favorablement l'assemblée qui a vu dans cette organisation la possibilité pour l'Eglise Gallicane et pour la Communion Gallicane de pouvoir participer au mouvement oecuménique international.

L'assemblée synodale a émis le souhait pour notre Communion d'Eglises de mieux connaître les autres Eglises chrétiennes, **que les croyants s'unissent et voient avant tout ce qui les rassemble et non ce qui les divise**; l'assemblée a beaucoup insisté sur ce point. Il est aussi ressorti de nos discussions la nécessité pour les chrétiens d'établir des relations fraternelles, se connaître pour s'enrichir de nos différences mutuelles. Ceci nous a semblé être un signe de maturité pour l'entrée dans le XXIème siècle.

La question de l'Islam a également été abordée, c'est une réalité incontournable dans la France d'aujourd'hui comme à l'échelle de la planète tout entière. Là aussi l'assemblée synodale a retenu qu'il fallait voir avant tout les points de convergence pour les croyants, une nouvelle fois: ce qui unit et non ce qui divise. Seules les vertus de tolérance et de fraternité nous ont paru être un gage de stabilité et d'évolution pour le monde du XXIème siècle.

2) Bilan de l'expérience Internet depuis le dernier Synode d'avril 97

Au 25/4/98 le site Internet de l'Eglise Gallicane a enregistré un total de 3131 visites et 654 lettres ont été reçues depuis la création de nos pages électroniques le 27 janvier 1997.

L'abonnement récent pris auprès d'un service de statistiques a montré que sur une période allant du 15 mars au 20 avril les connexions indiquaient la moyenne de pourcentages suivants: 50% France, 20% Québec et reste du Canada, 5% USA, 5% Belgique, 5% Allemagne, 25% reste du monde dont: - Corée du Sud, Mexique, Hongrie, Israël, Italie, Suisse, Cameroun, Japon, Irlande, Royaume-Uni, Russie, Amérique du Sud, Danemark, Indonésie, etc.

En dehors de nombreuses questions posées à l'Eglise par nos visiteurs, le courrier électronique a permis:

- une prise de contact et une rencontre pour un mariage célébré en décembre 97 (couple d'anglais; épouse d'origine française native de la



région de Bordeaux).

- la venue d'un étudiant pour les cours de l'Institut Jean Gerson.

- la rencontre d'un prêtre catholique marié habitant dans la banlieue de Bordeaux (présent au synode avec son épouse).

- la naissance de la Communion Gallicane.

- la rédaction d'un livre traitant de la vie et l'oeuvre de Mgr Vilatte par Mgr Thériault du Canada; écrit avec la collaboration de Mgr Thierry.

- l'inscription de l'Eglise Gallicane dans une multitude d'annuaires, dont celui traitant de la francophonie religieuse et spirituelle, avec la participation à un colloque traitant de la transmission de la Foi sur Internet.

- la découverte de l'association Croyants en Liberté (siège au Mans), qui se bat pour la démocratisation de l'Eglise Catholique et le dialogue entre les différentes traditions religieuses et philosophiques.

- un contact suivi avec les créateurs du site Historel qui publie d'excellentes et nombreuses pages dans les domaines religieux et historiques; beaucoup de culture et une grande ouverture d'esprit.

Lors du dernier synode le site de l'Eglise Gallicane contenait déjà la totalité du livre "Eglise Gallicane - Histoire et Actualité" avec de nombreux documents d'archives numérisés (photos, extraits de registres, etc). De nombreuses et régulières mises à jour ont permis jusqu'à aujourd'hui de l'enrichir de la presque totalité des articles du journal Le Gallican sur les dix dernières années; ont été également ajoutés l'intégralité du livre sur le "Curé d'Ars et son Mystère", le numéro hors série du Gallican de septembre 97 consacré au symbolisme des contes de Perrault, le catéchisme gallican de Gazinet, la liturgie de la messe gallicane, quelques cours de

formation au symbolisme, photos des paroisses, études historiques et religieuses, etc.

Le développement des nouvelles technologies et la prochaine accession d'Internet par le satellite, le câble et la télévision nous engagent à poursuivre ce travail d'information appelé à toucher chaque jour davantage un large public.

Comment le développer ?

La publication électronique représente aujourd'hui l'avenir de l'édition et de la connaissance. Il est moins cher de publier sur Internet que d'éditer la moindre revue ou le moindre livre. Il faut en avoir conscience et mesurer la merveilleuse capacité d'audience qu'offre ce nouveau média.

3) Quelles recommandations et quelle attitude avoir par rapport à une personne qui souhaite entrer dans les Ordres de l'Eglise Gallicane?

Dans ses délibérations, l'assemblée synodale a insisté sur les prescriptions du règlement intérieur de l'Eglise dans sa mise à jour de mai 1987. Concrètement cela signifie trois choses:

a) L'application des délais minimum nécessaires entre chaque ordination, c'est à dire six mois entre chaque Ordre mineur (portiorat, lectorat, exorcistat, acolytat), huit mois pour le sous-diaconat, neuf mois pour le diaconat et dix mois pour la prêtrise.

b) Nécessité pour le candidat aux Ordres de créer l'embryon d'une paroisse dans le cycle des Ordres mineurs (groupe de prières, cercle biblique, catéchisme), comprendre que l'ordination est indissociable de la création d'une communauté paroissiale. La prêtrise ne pouvant être conférée que lorsqu'une chapelle existe, fonctionne et que la demande d'un prêtre est requise par les paroissiens.

(Dans le cadre d'un clerc destiné à s'intégrer à la vie d'une paroisse déjà existante, la participation active et régulière à la vie culturelle et paroissiale

de la communauté doit être indéniable pour être admissible à l'ordination.)

c) Importance du travail personnel de formation pour acquérir les connaissances essentielles à la vie du ministère et participation au programme de formation établi par l'Eglise dans le cadre de l'Institut Saint Jean Gerson.

d) Fidélité à la vocation culturelle, pastorale et évangélisatrice de l'Eglise.

L'assemblée synodale a considéré que - compte tenu de nos moyens actuels - la maintenance de ces critères était une garantie de sérieux et d'authenticité tant pour le futur clerc que pour l'Eglise.

4) Comment se comporter par rapport aux obsèques d'une personne ? Où les célébrer ? Comment faire pour pouvoir utiliser les chapelles oecuméniques (hôpitaux) ?

Des cérémonies d'obsèques sont célébrées ponctuellement en la chapelle Saint Jean-Baptiste de Bordeaux. La famille du défunt doit simplement le signaler au service des pompes funèbres pour le convoi.

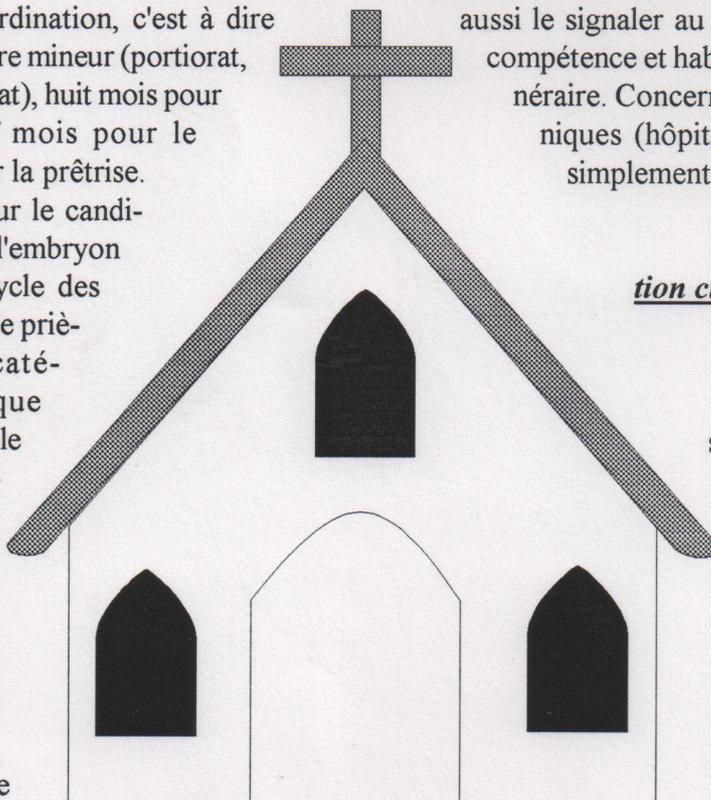
Il est aussi arrivé que des cérémonies d'obsèques soient célébrées à domicile; la famille doit aussi le signaler au niveau des sociétés ayant compétence et habilitation pour le service funéraire. Concernant les chapelles oecuméniques (hôpitaux, funérarium), il suffit simplement d'en faire la demande.

5) Le statut d'association culturelle loi de 1905.

La paroisse Saint François d'Assise de Valeille venant d'obtenir cet agrément a souhaité évoquer ce qui lui a permis d'y arriver.

Qu'est-ce qu'une association culturelle ? Une association ayant pour unique objet l'exercice du culte. Actuellement ce statut n'est que peu donné, il est

conféré après enquête de la gendarmerie (témoignage de la paroisse de Valeille) et étude du minis-



tère de l'Intérieur (un an pour la paroisse de Valeille).

La loi de 1905 a - en France - sanctionné la séparation des Eglises et de l'Etat. Article 1er - "la République assure la liberté de conscience, elle garantit le libre exercice des cultes." Article 2 - "la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte."

Mais sans "reconnaître" un culte, la République confère dans le statut d'association culturelle type loi de 1905 un critère de "fiabilité". Ce statut d'association culturelle est précieux; il y a quelques mois un représentant du gouvernement a expliqué à la télévision que ne sont reconnues comme Eglises au yeux de l'Etat français que les associations culturelles type loi de 1905. Il implique donc une éthique et une rigueur morale pour être conservé, il signifie que l'Eglise a pour but la seule célébration culturelle et la vie en paroisse.

Notre Eglise Gallicane possède ce statut d'association culturelle constituée selon la loi de 1905. Ajoutons aussi que l'association culturelle Saint Louis qui régit le culte de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Bordeaux a été déclarée à la préfecture girondine par Mgr Giraud le 15 février 1916; elle y est enregistrée sous le numéro 9. **Elle fonde notre légitimité historique et légale en terre bordelaise et devant l'Etat français depuis trois générations maintenant; c'est cette association qui fut dissoute par le gouvernement de Vichy puis rétablie par le général de Gaulle lors de la reprise de la légalité républicaine à la Libération**, tel que nous l'écrivions dans l'éditorial du numéro d'octobre 1997 du journal Le Gallican.

6) La création d'un missel gallican.

C'est enfin fait. Cela fait plusieurs années que notre Eglise en rêvait, le Père Louis Crouzil l'a fait. Son travail a été applaudi par l'ensemble des participants.

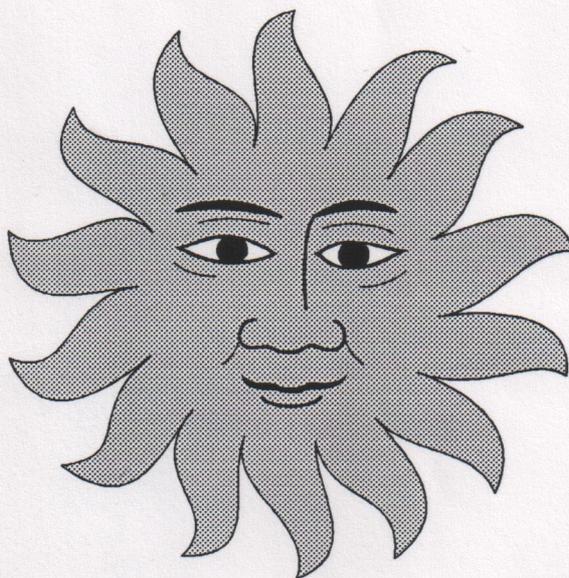
Le missel se présente sous la forme de sept fascicules (sanctoral et temporal) au format A4 (21x29,7) pour un total de 581 pages. Père Louis a également réalisé d'autres ouvrages, un "dictionnaire du Christianisme" et une "Histoire des Eglises catholiques et orthodoxes et de leurs relations".

D'autres ouvrages sont en cours de rédaction et seront présentés lors du prochain synode de 1999.

7) Nouvelles des diocèses à l'étranger.

Mgr Thierry a présenté le travail et les efforts du diocèse d'Afrique centrale (juridiction de Mgr Théophile M'Bogue) avec son excellent bulletin (l'Arbre à Palabres).

Mgr Eduardo Molowny Martinez (juridiction d'Espagne et des Iles Canaries) a donné de bonnes nouvelles de son diocèse lors de sa visite des 18 et 19 avril.



Epilogue:

Commencé à 9 heures le matin, terminé vers 17 heures 30 après une eucharistie au cours laquelle l'ordination mineure du portiorat a été conférée par Mgr Thierry au Frère Roland de la paroisse du Coeur-Sacré de Jésus (Clermont-Ferrand), le synode a laissé une bonne impression à ses participants. Ce compte-rendu résume l'essentiel de cette journée, d'autres sujets ont aussi été abordés, notamment ceux ayant trait à la commission de coordination du clergé; un nouveau bulletin est à l'étude pour faire le lien entre nos communautés dont certaines souffrent de l'isolement géographique.

Etaient présents à Bordeaux cette année pour le synode:

Evêques: 2 - Mgr Thierry et Mgr Jean

Prêtres: 10 - Pères Alain et Bernard (paroisse et chapelle Saint François d'Assise - Valeille - 42), Louis (Mission Saint Benoît - Montauban - 82), Jean-François (paroisse et chapelle Notre

Dame de Fatima et Saint Expédit - 82), Robert (paroisse et chapelle du Coeur-Sacré de Jésus - Clermont-Ferrand - 63), Bernard (Mission Notre-Dame de Lourdes - Arcizac Adour - 65), André (Mission Saint Sulpice - Vigneux sur Seine - 91), Alexandre et Pierre-Henri (paroisse et chapelle Saint Jean-Baptiste - Bordeaux - 33), Daniel (Mission du Gard - Sardan - 30)

Diacres: 6 - Frères Jean-Louis (Mission Saint Antoine - Charleville-Mézières - 08), Auguste et Albert (paroisse et chapelle du Sacré-Coeur de Clérac - 17), Christian (Fraternité Saint Augustin - Garges lès Gonesse - 95), Didier et Jean-Claude (paroisse et chapelle du Coeur-Sacré de Jésus - Clermont-Ferrand - 63).

Diaconesses: 4 - Dames Aude-Marie, Claire, Sylvie, Jacqueline (paroisse et chapelle Saint Jean-Baptiste de Bordeaux - 33)

Sous-diacres: 2 - Frères Antoine et Raoul

Sous-diaconesses: 2 - Dame Gabrielle et Simone

Clercs mineurs: 6 - Frères Jean-Pierre, Claude, Roland - Dames Colette, Nadine, Sylviane

Laïcs et délégués des fidèles: 5 - Familles Mûre, Chaize, Mailfait, Pommepuy et Moresmau.

DU BAPTÊME

ET Rappels de doctrine

DU MARIAGE

Le sacrement de baptême a été institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ quand il ordonna aux Apôtres, après sa résurrection, de baptiser toutes les nations au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Traditionnellement, l'Eglise lui reconnaît pour effets:

1) **D'effacer le péché originel** et, éventuellement, tous les péchés actuels commis avant

le baptême (*pardon du Christ*).

2) D'imprimer un **caractère ineffaçable** (*c'est pour cela qu'on ne peut réitérer ce sacrement*) qui nous permet de participer aux actes du culte divin: messe, communion, etc...

3) De nous **communiquer la Grâce** qui nous fait participer à la vie divine et nous ouvre le ciel: "*si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint il ne peut entrer dans le royaume de Dieu*" (Jean 3-5).

Il ne faut donc pas, en tardant à faire baptiser un enfant qui vient de naître, l'exposer à mourir sans avoir reçu ce sacrement. L'Eglise désire qu'il soit baptisé le plus vite

possible.

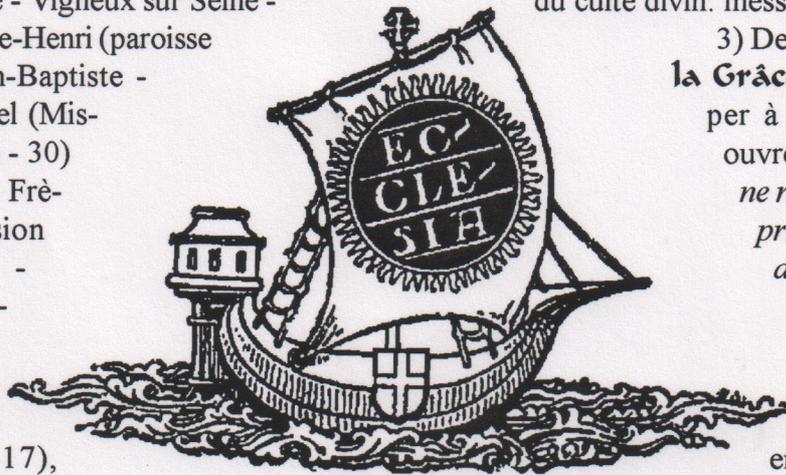
"C'est des Apôtres que l'Eglise a reçu la coutume d'administrer le baptême aux enfants nouveaux-nés." (Origène, sur Romains Comment. V,9)

Précisions:

Jésus n'a pas inventé le baptême, Jean le Baptiste - par exemple - baptisait déjà avant la venue du Christ. Jésus n'a pas non plus inventé les rites de communion au divin avec le pain et le vin, on les retrouve dans la Bible - 1600 ans av. J-C - à travers le mystérieux personnage de Melchisédek évoqué lors de sa rencontre avec le patriarche Abraham: "*Melchisédek, roi de Salem, fit apporter du pain et du vin: il était sacrificateur du Dieu Très-Haut.*" (Genèse 14,18).

Mais le Christ a mis sa **Présence** sous ses signes. Pour un chrétien ce ne sont donc pas des symboles, la Foi de l'Eglise nous révèle qu'ils nous communiquent une Puissance qui vient de Dieu; c'est le sens du mot sacrement: sous le signe visible (eau du baptême, pain de l'eucharistie) est communiquée la Grâce qui vient de Dieu; union intime du divin à l'humain.

Mais quelle est la nature de cette Puissance (Grâce) communiquée par Dieu? "*Dieu est amour*" (1Jean 4,16); ce don réside dans une plus grande capacité de dire non au mal et de choisir le bien. Le péché peut se définir comme une impulsion au mal présente dans la nature humaine, Saint Paul écrit à ce sujet: "*je ne fais pas le bien que je*



L'arche du salut - l'Eglise

veux, et je fais le mal que je ne veux pas. Et si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais, c'est le péché qui habite en moi" (Romains 7,19-20).

Les sacrements nous aident à sortir du péché. Ils agissent à l'intérieur de nous pour que nous puissions recouvrer une plus grande liberté d'aimer et de faire le bien. Définissons-les encore comme une potentialité perpétuelle mise à la disposition de la Foi - **potentialité** - parce que l'être humain est toujours libre d'accepter ou de refuser le beau, le bon, le bien.

Le ministre ordinaire du baptême est le prêtre. A défaut, un diacre ou une diaconesse peuvent baptiser.

Vu l'importance du sacrement du baptême pour le salut, n'importe qui, quand il y a péril de mort, peut et doit baptiser. Ce baptême conféré sans cérémonies s'appelle **ondoïement**. C'est réellement le baptême, mais il ne dispense pas des cérémonies complémentaires, qui doivent être accomplies à l'Eglise, dès qu'on le peut, par le prêtre.

Pour baptiser il faut:

1) Employer de l'eau naturelle. De préférence, l'eau baptismale qui a été faite à la bénédiction des fonts baptismaux le samedi saint ou la veille de la Pentecôte. Ces cérémonies de la bénédiction des fonts baptismaux aident puissamment à comprendre la grandeur du sacrement de baptême.

2) La verser sur la tête, ordinairement sur le front, de celui qu'on baptise.

3) En disant: N....., je te baptise, au Nom ✠ du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

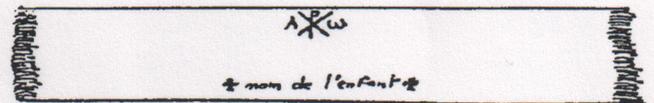
Quand le baptême n'est pas donné par un prêtre, il faut autant que possible, un ou deux témoins pour attester qu'on a bien administré ce sacrement.

Autrefois, quand un adulte aspirait au baptême, il était présenté à l'évêque par un fidèle qui rendait témoignage de sa conduite; c'est l'origine du parrain et de la marraine. De nos jours, le parrain et la marraine s'engagent à veiller à ce que leur filleul(e) reçoive une éducation chrétienne et soit, toute sa vie durant fidèle aux promesses de son baptême. Pour être parrain ou marraine, il faut être baptisé, avoir quatorze ans, à moins qu'une raison sérieuse n'en dispense, avoir l'âge de raison, connaître sa religion et toucher le baptisé dans l'acte essentiel du baptême, c'est à dire quand on verse

l'eau sur le front.

Sauf quelques rares exceptions, on confère le baptême à l'église, plus exactement dans le baptistère, chapelle annexe de l'église, contenant les fonts baptismaux.

L'écharpe blanche (robe blanche des anges) est placée sur l'autel et bénite avant le service. On y aura brodé le nom de l'enfant et les parents la conserveront soigneusement. Le jour de sa confirmation, l'enfant la portera autour de son cou.



Dans l'Eglise primitive on appelait poétiquement cette écharpe la "robe blanche des anges".

Un cierge est toujours utilisé pour les baptêmes, il sera de pure cire vierge pour cette occasion. Il est placé sur l'autel et béni avant le service. Il sera brûlé cérémonieusement par l'enfant le jour anniversaire de ses sept ans à l'église.



Selon l'expression de notre profession de Foi "*le sacrement du mariage sanctifie l'union de l'homme et de la femme*", c'est à dire lui donne la sainteté nécessaire pour se réaliser pleinement, dans l'amour du Christ.

Cette union sacramentelle se réalise par la **mutuelle donation que l'homme et la femme se font d'eux-mêmes devant l'Eglise symbolisée en la personne d'un de ses prêtres**, et qu'ils expriment par un acte d'acceptation réciproque; c'est à dire par les paroles ou par quelque signe. Le rite de l'union des mains et celui de la bénédiction et remise de l'anneau symbolisent le secours mutuel que les époux se doivent et le lien de

fidélité qui, par leur amour et la grâce de Dieu, les unit.

Le sacrement de mariage revêt une grande importance, puisque selon Saint Paul, l'alliance nuptiale est la figure de **l'union sacrée du Christ et de l'Eglise** (Eph. 5,32); "*nos petites Eglises familiales*" disait aussi le Père Hyacinthe Loyson, l'un de nos illustres prédécesseurs (cf. voir numéro du Gallican d'avril 96).

La position des Eglises Chrétiennes sur le mariage est très différente: l'Eglise Anglicane ne le reconnaît pas comme sacrement, mais comme pieuse coutume; les Eglises Vieilles-Catholiques le considèrent comme un sacrement mineur, qui n'est pas d'institution christique et ne doit pas être mis au rang des trois grands sacrements institués par le Christ. La position de l'Eglise Gallicane est plus nuancée. Elle se doit d'abord de rappeler que les ministres du sacrement de mariage sont les époux eux-mêmes, (le prêtre ne fait que bénir et confirmer l'engagement dont il est le témoin), et que l'engagement pris ne se maintient que par **l'amour mutuel**. Il n'est qu'un seul couple parfait, indissoluble, éternel: C'est le Christ et son Elue: l'Eglise.

"Il n'est pas bon que l'homme soit seul" (Genèse 2,18); d'où la naissance du premier couple humain des Origines que l'Eternel Dieu Très-Haut va bénir. La route de l'homme croisera donc celle de la femme: "*c'est pourquoi l'homme quittera père et mère et s'attachera à sa femme, et les deux ne seront plus qu'une seule chair*" proclame encore le livre de la Genèse (2,24). Jésus - qui n'est pas venu abolir la Loi mais l'accomplir - reprendra lui aussi ces maximes; (Mathieu 19,5-6), (Marc 10,8); l'Apôtre Paul développe aussi les mêmes arguments dans sa théologie du couple (Eph. 5,31).

Unité dans l'amour, complémentarité, tendresse et complicité, idéal et sens de la vie, le mariage c'est un peu tout cela, mais comment le réduire et l'enfermer dans des mots ? Les plus doux moments de la liturgie sont pour le prêtre la célébration du mariage (comme le baptême des petits enfants), mais l'émotion de tels instants va bien au-delà des formules consacrées, elle se lit sur les visages et dans les coeurs.



L'EVANGILE DE SAINT THOMAS



Commentaire et version de Gazinet

L'Evangile de Thomas ne fut retrouvé dans son intégralité qu'en 1945, en Haute Egypte, dans la jarre où il était enfoui depuis le IV^{ème} siècle. Il comprend 118 logias.

Une partie de l'Evangile de Thomas suit fidèlement le texte des Evangiles canoniques, elle n'appelle pas de commentaire; l'autre peut parfois nous surprendre.

Des Pères de l'Eglise ont cité cet Evangile; le premier logia de Thomas est cité par Saint Clément d'Alexandrie (*Stromates II et Stromates V*, comme venant d'un Evangile selon les Hébreux); le logia 57 est cité par Saint Augustin dans "*Contra adversarium legis et prophetarum*".

Nous publions ici sept logias avec leurs commentaires. Un numéro spécial hors-série du Gallican sera prochainement consacré à l'Evangile selon Saint Thomas. Les cercles bibliques de notre Eglise pourront ainsi en bénéficier; la publication électronique suivra aussi sur Internet.

Logia VII

"Béni (*loué, célébré, bienheureux*) ce lion que mange l'homme de façon que ce lion se fasse homme.

Maudit (*malheureux*) par contre cet homme que le lion dévore (mange, absorbe) afin que ce lion devienne également homme."

Commentaire:

Le Christ-Jésus s'est fait Homme affirme le Credo, et nous ployons le genou en le déclarant le Béni par excellence. Mais le Christ-Jésus, lion de la tribu de Juda (*Ap. 5,5 - Gn. 49,9-10*), continue sans fin de se faire homme en se donnant en nourriture dans la Communion sous les deux espè-

ces du pain et du vin (*Jean 6,54-55*).

Alors que la théologie met en général l'accent sur les effets de la Communion en ce qui nous concerne, l'Evangile de Thomas en ce logia VII nous présente l'autre aspect: **les effets de la Sainte Communion sur Jésus**.

Oui, nous le recevons... Mais il nous reçoit aussi, il devient nous. Mais toutes les Communions ne sont pas bonnes et la seconde partie de ce logia est une mise en garde pour tous ceux qui vont communier sans la Grâce... Maudits, ils seront déchiquetés, mis en pièces par ce Lion dont ils ont osé s'approcher.

"Ainsi donc, quiconque mange le pain ou boit la coupe du Seigneur indignement, sera coupable à l'égard du Corps et du Sang du Seigneur.

Celui qui mange et boit, mange et boit sa propre condamnation s'il ne discerne le Corps du Seigneur." (1 Corinthiens 11,27-29).

Logia VIII

"L'homme intelligent (le sage) est comme ce pêcheur qui a jeté son filet dans la mer.

Quand il relève le filet plein de poissons il voit que parmi eux il en est un de volumineux (important, beau).

Sans hésiter le sage pêcheur rejette à l'eau tout le menu fretin (les petites pièces) pour ne garder que le gros poisson.

Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende."

Commentaire:

De plus en plus le filet de nos connaissances est bourré de choses inutiles... Satan est expert à nous tendre une infinité de pièges: doctrines aux aspects scientifiques, mouvements religieux trichant sur la Parole de Dieu, initiés aux recettes mirobolantes, philosophies venues des quatre vents de l'univers...

Pour que ne craque pas ce filet trop rempli le sage doit faire un tri, **choisir**:

Jésus nous a enseigné l'essentiel,

En quoi est résumé la loi et les prophètes:

Tu aimeras

C'est là le **seul poisson** qui doit rester dans le filet.

"Celui qui aime les autres a de ce fait accompli la loi" (Romains 13,8).

Le symbolisme du poisson, emblème du Christ, est trop connu pour que nous ayons besoin de le commenter ici.

Logia VI

"Ses disciples l'interrogent: "veux-tu que nous jeûnions ? Quel est ton désir (ta loi) en ce qui concerne la prière, l'aumône, la nourriture ?

Jésus répond: "ne mentez pas, ne faites jamais rien de ce que vous récusez, de ce que vous avez en aversion. Sachez qu'au Ciel toute chose est connue. Rien de caché qui ne sera révélé, rien de dissimulé qui ne sera publié".

Commentaire:

Le chrétien, nous dit l'Apôtre Paul, n'est plus le fils de l'esclave, mais celui de la femme libre (**l'Ecclesia**). Il ne saurait donc y avoir pour lui de loi à la façon de celle qui fut donnée au peuple hébreux au temps de Moïse.

Les chapitres 6, 7 et 8 de l'épître aux Romains sont assez explicites pour que nous comprenions ce que Jésus enseigne: soyez sincères avec vous-même et décidez en conscience, sous le regard de Dieu, de votre comportement en ce qui concerne le jeûne, la nourriture, la prière, l'aumône.

"Vous avez été appelés à la liberté" écrit l'Apôtre Paul aux Galates (5,13) mais, pour que cette liberté soit profitable elle doit être mue par la charité: "car une seule formule contient toute la loi en sa plénitude: tu aimeras ton prochain comme toi-même" (Galates 5,15).

La vie des saints nous montre une multiplicité de comportements différents; tous ont mené au salut parce que chaque saint a agi en sincérité, selon sa conscience: tel a cru devoir porter les armes, tel être non-violent, tel vivre dans le silence absolu, tel prêcher aux peuples, etc. La sainte liberté des enfants de Dieu amène, dans l'Eglise, une grande diversité de modes de vie selon l'appel particulier, la vocation de chacun.

Lectures: (Mathieu 7,12), (Mathieu 6,5-15), (Jean 4,19-24), (Marc 2,18-20), (Mathieu 6,16-18), (Luc 5,33-35), (Mathieu 6,1-4), (Marc 7,14-23), (Actes 10,9-16).

Logia II

"Si vos guides vous disent: le royaume est dans le ciel, alors les oiseaux vous devanceront; ou il est dans la mer, les poissons y seraient avant vous. Mais le royaume est en vous et autour (*ou à l'extérieur de vous*)."

Commentaire:

Guides - (maîtres, entraîneurs, initiateurs) voir (Mathieu 15,14); (aveugles, guides d'aveugles).

Royaume - Si le royaume était un lieu, il appartiendrait encore au "continuum espace-temps": l'existence... Mais le royaume est hors de cela, il est situé hors du domaine spatio-temporel. Lire (Luc 17,20-21), (Jean 8,23); à Pilate, Jésus va bien préciser: "*mon royaume n'est pas de ce monde*" (Jean 18,36).

Note - Dans le papyrus d'Oxyrhynque, découvert par Grenfell et Hunt et datant du IIIème siècle, publié en 1904, cette variante: "*mais le royaume est au-dedans de vous et celui qui se connaît soi-même le trouvera.*"

Logia III

"A l'instant (*étape*) où vous vous connaissez vous-même l'on (*Lui, Eux*) va (*vont*) vous connaître aussi et à cet instant vous connaîtrez (*vous ferez l'expérience*) que vous êtes bien les fils du Père-Vivant."

Commentaire:

Connaître - Ne pas prendre ce mot dans un sens restreint à l'intellect. Bibliquement, connaître c'est s'unir, expérimenter: Adam connaît Eve sa femme, elle conçoit et enfante (Ge. 4,1) - Marie dit: "*je n'ai point connu d'homme*" (Luc 1,34).

On - Il semble s'agir de la Trinité qui s'unit à l'Etre Humain dans l'étape des "noces mystiques"; lire à ce sujet (2 Cor. 12,2). Le mystique s'étant trouvé est ravi dans l'extase.

Logia IV

"Beaucoup de premiers seront les derniers. Voilà pourquoi les anciens interrogent d'abord le bébé de sept jours sur le domaine (*royaume*) de la vie s'ils veulent eux-mêmes devenir saints et vivre."

Commentaire:

L'interprétation est difficile... Voici les interprétations possibles retenues par notre conseil biblique:

a) Le "*bébé de sept jours*" peut être la métaphore de la Création. Pour la théologie hébraïque, il n'y a que sept jours hors du temps qui se projettent éternellement dans le domaine temporel... Interroger le "*bébé*": méditer la Genèse.

b) Simple appel à l'humilité, à la "voie d'enfance" chère à Sainte Thérèse de Lisieux. Le "*bébé*" c'est le chrétien en qui se sont épanouis les sept dons de l'Esprit-Saint; il peut alors instruire les anciens (*ancien = sans doute pris dans le sens biblique de presbytes, prêtres*)

c) Peut être une expérience primitive d'interrogation des anges par les bébés. "*leurs anges contemplent encore mon Père dans les cieux*" dit Jésus (Mathieu 18,10).

Logia V

"Connais (*expérimente*) d'abord ce qui est devant ton visage, et ce qui est caché (*secret*) se révélera (*communiquera*) à toi. Rien de voilé (*caché, dissimulé, occulté*) qui ne sera vite révélé."

Commentaire:

Connais - Relire notes du logia III.

Visage - (*du latin visus: aspect, apparence*)... Après la promesse d'Eli, le visage d'Anne "ne fut plus le même" (1 Samuel 1,18).

Ce qui est - Dieu se révèle à Moïse comme "*Celui qui Est*" (Exode 3,14).

Un reflet de Dieu se découvre dans la contemplation de la Nature. Il semble qu'une autre "*partie cachée*" de Dieu puisse ensuite se révéler après cette première découverte.

Mais l'homme renfermé, replié, centré sur lui-même ne peut s'ouvrir à cette vérité spirituelle; il doit d'abord vaincre son égoïsme. L'amour du Prochain permet la véritable connaissance de Dieu (1 Jean 2,10) - (1 Cor 8,3) - (1 Jean 4,20-21).

Vie

de

l'Église

Samedi 31 janvier le diacre Robert Ramillon a été ordonné prêtre à Clermont-Ferrand par Mgr Thierry. Présence d'une belle communauté paroissiale et du clergé gallican d'Auvergne et Forez venu en délégation.

La chapelle du Père Robert est dédiée au Coeur-Sacré de Jésus, elle a été consacrée lors de la messe d'ordination par l'évêque.

Au cours de la liturgie le Frère Claude Peired a reçu l'ordre mineur de l'acolytat.



Messe du 31 janvier à Clermont. Mgr Thierry, Père Robert, Père Alain, Père Bernard, Frère Didier (diacre).

Ci-dessous, ordination sacerdotale du Père Robert en la chapelle du Coeur-Sacré de Jésus.

En la paroisse du Coeur-Sacré de Jésus de Clermont ont été célébrés:

En bas à droite, mariage d'Eduardo de Los Heros et de Martine Bougerol le 14 février.

Au-dessus, baptême de Jessy Buisson le 8 février.

Ci-dessous, mariage de Raoul Pires et Patricia Heutte le 4 avril.

Autres célébrations:

Baptême de Gaëtan Savignat et d'Angélique Blaise le 15 février.





Fête de la paroisse Saint Expédit le 19 avril à Caussade. Présence de Mgr Thierry et de l'évêque gallican d'Espagne et des Iles Canaries Mgr Eduardo.

A reçu le sacrement de confirmation des mains de Mgr Thierry le jour de la fête de Saint Expédit Ludovic Prévôt, 14 ans, fils du Père Jean-François, recteur de la paroisse.

Le Frère Jean-Pierre Armengaud a reçu les Ordres mineurs des mains de Mgr Eduardo lors de la fête de Saint Expédit. Il remercie tous ceux et celles qui lui ont fait confiance et l'ont encouragé.

Nos deuils dans l'Espérance - paroisse Notre Dame de Fatima et Saint Expédit:

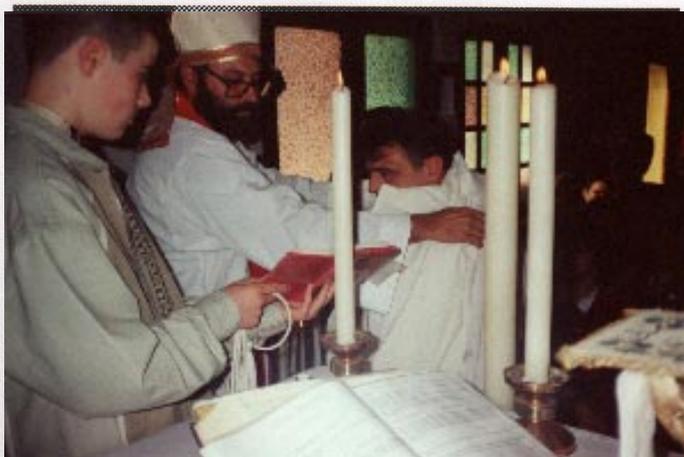
André Rivé Daragon, 89 ans, Brives le 24/9/97

Jean Pinto, 74 ans, Puylaroque, 18/11/97, qui a fabriqué les bancs de la chapelle.

Madeleine Belvèze, Aveyron, 16/4/98 - Louis Fauchereau, 85 ans, Luçon, 3/5/98.

Mariage: Claude et Dorothee Fernandez le 21 mars 1998

La Mission Saint Antoine de Padoue de Charleville-Mézières nous a fait parvenir les 2 clichés - ci à droite - représentant l'autel de l'Oratoire, en attendant l'ouverture imminente de la chapelle de Reims. Article à paraître dans le numéro de juillet du Gallican.



LE GALLICAN

LA VOIX
DE L'EGLISE DE
L'EQUILIBRE ET DU
BON SENS



JOURNAL TRIMESTRIEL: " LE GALLICAN "

Administration - Rédaction - 267 rue Mandron - 33000 Bordeaux.

Tél: 05.56.39.69.43 - Fax: 05.46.04.07.13

Adresse de Messagerie Internet: gallican@infonie.fr

Site web: http://www.infonie.fr/public_html/gallican/index.htm

T. TEYSSOT, directeur de la publication - Imprimé par nos soins.

Commission paritaire n° 69321 - Dépôt légal à la parution.

Reproduction interdite sans autorisation expresse.

Abonnement au journal trimestriel " LE GALLICAN "

- France: 75 Frs

- Etranger: 90 Frs

4 numéros par an: janvier, avril, juillet, octobre.